

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Samedi 2 décembre 2023

Réduire les inégalités d'accès aux soins sur le territoire :

Inauguration d'un nouveau Centre départemental de santé à Saint-Gervais-d'Auvergne

Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, a inauguré samedi 2 décembre 2023 le nouveau Centre départemental de santé de Saint-Gervais-d'Auvergne. Lieu de santé de proximité permettant de réduire les inégalités d'accès aux soins et de bénéficier d'une prise en charge médicale, ouvert à tous, sans sélection ni discrimination, il s'agit du 4^e centre de santé créé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et autorisé par l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes qui sont pleinement mobilisés pour compléter l'offre libérale et hospitalière existante.

C'est en présence de Martine Bony, 2^e Vice-présidente en charge du handicap, de Grégory Dolé, Directeur départemental de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, des conseillers départementaux et du maire de Saint-Gervais-d'Auvergne, que Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental, a inauguré samedi 2 décembre 2023 le nouveau Centre départemental de santé. Par l'ouverture, dans un bâtiment mis à disposition par la commune, de ce lieu de santé de proximité, le Département poursuit son action de développement et d'amélioration de l'offre de soins pour les Puydômois, à tous les âges de la vie.

L'inauguration de ce Centre départemental de santé à Saint-Gervais-d'Auvergne est une nouvelle étape d'un travail dans la durée depuis la genèse du projet démarré sous la mandature précédente et transformé en réalité grâce à la mise en action de Martine Bony et des équipes du Département.



Depuis son ouverture il y a moins d'un an, cette structure répond déjà aux attentes fortes qui étaient exprimées en assurant environ 260 consultations par mois, y compris des consultations d'urgence et des visites à domicile. 570 Puydômois ont déjà déclaré les Dr. Madiot et Berry en médecin traitant, et leur patientèle est en augmentation constante. Les personnes de plus de 16 ans peuvent également consulter, sur rendez-vous, une psychologue qui propose un soutien ou un suivi clinique et thérapeutique dans le cadre de séances gratuites et confidentielles. Enfin, des informations et des conseils en matière de prévention autour de la santé, de la vieillesse, de la sexualité, etc. peuvent être présentés sous forme d'ateliers, de rencontres thématiques ou de débats.

Ce nouveau centre de santé participe de la mobilisation permanente du Département pour accompagner plus globalement la santé des Puydômois avec les services de la Protection maternelle et infantile ainsi que le Centre Émile-Roux. Le Conseil départemental consacre un budget de 1 600 000 € pour l'ensemble de ces actions et emploie 17 médecins sur le territoire.

Convaincu que l'accès à la santé est un élément structurant de la protection du bien-être social et de la solidarité dans les territoires, le Conseil départemental s'engage à poursuivre sa mobilisation avec l'ensemble des partenaires et acteurs locaux afin d'apporter les réponses concrètes et adaptées au plus près des besoins de tous les Puydômois.

Info +

Le Centre départemental de santé de Saint-Gervais-d'Auvergne est ouvert à tous, du nourrisson à la personne âgée, sans sélection, ni discrimination.

Consultations sur rendez-vous auprès du secrétariat médical (04.28.00.63.63) ou en ligne (prendre-mon-rdv.com).

Ouvert depuis le 7 novembre 2022, le Centre départemental de santé de Saint-Gervais-d'Auvergne, c'est :

- Une accessibilité 6 jours par semaine (du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h) ;
- Des consultations programmées, des consultations d'urgence et des visites à domicile ;
- 260 consultations mensuelles en moyenne ;
- 570 patients ayant déclaré, depuis l'ouverture, un médecin du centre en médecin traitant.

